



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 23 mai 2024

**SÉCURITÉ**

## UN RÈGLEMENT EUROPÉEN VIOLENT ET DÉVASTATEUR !

**Un nouveau règlement européen supprime la quasi-totalité des conditions de formation et d'aptitude requise pour réaliser des missions de sécurité (autres que celles de la conduite des trains, pour le moment).**

**Les conséquences seront dévastatrices pour les cheminots et pour les usagers.**

**Les prochaines semaines vont être décisives pour inverser ces décisions.**

De l'aveu même de la direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM), l'application au 28 juin 2024 du nouveau règlement européen entraînera la suppression de 95 % des obligations actuelles faites aux employeurs pour former et garantir l'aptitude des cheminots en matière de sécurité.

Afin de lever tous les freins à la libéralisation du ferroviaire, le nouveau règlement européen supprime totalement les tâches essentielles de sécurité et les conditions de formation, de santé médicale et psychologique.

Reçue en urgence le 21 mai, au siège de l'UTP (le patronat de la branche ferroviaire), la CGT a dénoncé les conséquences du déploiement de ce règlement européen conduisant à l'abaissement du niveau de sécurité des circulations et du personnel.

Il agit comme un véritable outil de dumping social avec :

- la suppression de centaines de postes en charge de la formation professionnelle ;
- la fermeture des centres d'aptitude ;
- la suppression de milliers d'emplois, conséquence mathématique de la disparition des centaines de milliers de journées de service consacrées aux examens d'aptitude et aux formations professionnelles ;
- les qualifications liées à la formation seront donc revues au minimum, avec pour visée des baisses de rémunération ;
- l'abrogation des exigences d'aptitude physique et psychologique.

Les accidents quotidiens et parfois mortels pour les cheminots ne suffisent pas à raisonner un libéralisme forcené et un patronat du ferroviaire avide de gains de productivité.

Pour la CGT, l'horizon tracé par ce règlement n'est pas indépassable. Différentes possibilités pour améliorer le niveau de sécurité et les conditions de travail des cheminots existent.

Cependant, seule la mobilisation des cheminots pourra imposer une autre voie au patronat et aux gouvernements libéraux.

**Dans les rues de Paris,  
le 28 mai 2024, au départ  
de la grande manifestation nationale  
des cheminots, place d'Italie,  
à partir de 12 heures (départ  
de la manifestation à 14 heures)...**

**ENSEMBLE, REMETTONS LE TRAIN  
PUBLIC SUR DE BONS RAILS !**

